

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 15 novembre 2021

### L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Supérette : mise à disposition du bâtiment à la Coop Atlantique
- Cabinet dentaire : bail professionnel
- Voirie
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Association « Le Théâtre Merventais » : demande de subvention
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, BASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absents : LARGETEAU René-Pierre, ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : COLAS René-Louis

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

Monsieur le Maire informe les élus de l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « Fonds de Concours Communautaire ».

### 1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

• **Bâtiments du centre bourg** : Lors de la dernière réunion de chantier de ce jour, un léger retard dans l'avancée des travaux a été annoncé, sur le cabinet médical. Les bâtiments seront hors d'eau la semaine 47 par l'entreprise Coudronnière ; puis s'enchaîneront le cloisonnement, l'électricité... Afin de drainer ce nouveau bâtiment, un collecteur d'eau va être posé. Les élus s'interrogent sur la pose d'un second collecteur ; l'architecte va étudier cette proposition. Grâce au remplacement de l'œil de bœuf par une fenêtre standard, la commune va bénéficier d'une moins-value.

*Arrivée de Mme ALLETRU.* Les pierres en façade vont être nettoyées semaine 47. Enfin, conformément à la demande des élus, l'étanchéité va se faire entre le bâtiment et les murs mitoyens.

• **Village du Moulin** : Monsieur le Maire se lasse du branchement électrique qui se fait attendre, empêchant le raccordement des parcelles et les travaux d'enrobés du parking (devant

le restaurant les 3 Cocottes) ; avec l'approche de la période hivernale, la pose d'enrobé est compromise. Monsieur le Maire fait savoir que les premières signatures des actes de vente des parcelles se feront début décembre et que les dépôts de permis de construire s'enchaînent. Certains d'entre eux sont déjà accordés.

- **Salle Jean-Louis Ripaud** : M. Bonneau fait savoir que la pose de la vitre manquante sur la terrasse se fera début décembre. Pour réduire la flexibilité voir la supprimer, l'entreprise propose une pose de sabots aux pieds des panneaux vitrés. L'entreprise Grellier va également réfléchir à l'installation d'une main courante sur le dessus du vitrage.

- **Effacement des réseaux aux Ouillères** : Monsieur le Maire fait savoir que les travaux ont débuté le 15 novembre, comme prévu. Les travaux s'effectueront sur 3 phases. Le Sydev envisage une fin des travaux pour la fin février mais des poteaux resteront jusqu'au début de l'été. Une nouvelle réunion se déroulera début décembre avec le Sydev. Des élus se proposent de voir sur place les différents emplacements pour les branchements des décorations de Noël. Monsieur le Maire assure que pour cette année, les illuminations pourront se poser.

### **1 Bis – FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE**

Lors de la réunion de chantier avec l'architecte pour les bâtiments, Monsieur le Maire en a profité pour lui présenter le projet de réhabilitation de la salle des fêtes de la Mairie afin de profiter du solde du fond de concours (29 494,41€). La condition étant que les travaux débutent avant la fin d'année, Monsieur le Maire a exposé le projet au Président de la Communauté de Communes, M HOCBON. Avec l'accord du Président, le fonds de concours pourrait être utilisé pour les travaux des bâtiments de centre bourg, laissant ainsi les élus le temps de réfléchir aux travaux de réfection de la salle. Le fonds de concours sera proposé au conseil communautaire de décembre afin d'être validé.

L'ensemble des élus acceptent la perception du solde du fonds de concours.

Pour bénéficier de la subvention de la DETR pour les travaux de la salle des fêtes de la Mairie, le dossier devra être déposé avant le 15 janvier prochain avec un avant-projet sommaire. M. Thibaud-Pochon va proposer différentes esquisses pour un ascenseur (extérieur, intérieur...).

### **2 – SUPÉRETTE : MISE À DISPOSITION DU BÂTIMENT À LA COOP ATLANTIQUE**

Les élus ont décidé de proposer un crédit-bail à la Coop Atlantique. M. Sabouraud présente le tableau des loyers qui sera proposé à la Coop Atlantique. Des clauses au contrat vont être ajoutées : option d'achat au bout de 12 ans, occupation et libre passage sous la verrière.

A l'unanimité, l'ensemble du conseil approuve le tableau des loyers.

### **3 – CABINET DENTAIRE : BAIL PROFESSIONNEL**

Suite au départ de Dr Potarnichie, une collaboratrice a pris la tête du cabinet dentaire, Mme Pizaru Ana-Maria. Cette dernière souhaiterait mettre le bail à son nom, sans modifier le contrat. Le conseil municipal accepte cette demande.

#### **4 – VOIRIE**

- **Voie piétonne Route du Lac** : Un entretien s'est tenu avec l'entreprise Colas, l'entreprise David Mocquet (sous-traitant) et des élus. Après vérification, les racines des liserons peuvent endommager l'enrobé malgré l'épaisseur de celui-ci (Monsieur le Maire a constaté la couche d'enrobé, l'épaisseur est respectée). L'entreprise Colas ne peut rien contre ces déformations indépendantes de leur compétence : elle propose une nouvelle facture déduite d'un geste commercial.

- **Sentier aux Bouronnères** : Monsieur le Maire fait savoir que l'accès est terminé. Les élus sont satisfaits des travaux.

- **Rue de la Vallée** : Les balises et les socles sont arrivés en Mairie ainsi que le panneau annonçant un rétrécissement de la chaussée. Un socle a été reçu cassé. Dès réception d'une nouvelle pièce, l'ensemble sera posé.

#### **5 – DEVIS**

- **Défibrillateur** : Le défibrillateur situé au niveau de la salle des fêtes de la Mairie étant vétuste, il a été convenu de le remplacer. Monsieur le Maire présente le devis de D+ Services (Les Sorinières) : 1 319€ HT (soit 1 582,80€ TTC). Tous les élus valident le devis et laissent Monsieur le Maire le signer.

- **Logiciel Cimetière** : Des élus et les secrétaires ont reçu un commercial de SEDI Équipements afin de leur présenter un logiciel pour la gestion du cimetière. Après en avoir listé les avantages et donné les options, Mme Pascault-Bricaud présente le devis : 14 059,70€ HT (soit 16 871,64€ TTC). Après un long débat, les élus préfèrent demander un autre devis d'un autre prestataire.

- **Assurance Groupama** : Mme Pascault-Bricaud présente le devis pour assurer l'ensemble des bâtiments communaux : 7 491,98€. Les élus acceptent le devis et le renouvellement du contrat.

#### **6 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

- **Fibre optique** : Monsieur le Maire s'est entretenu avec un responsable pour présenter le projet de déploiement de la fibre optique sur Mervent. Une armoire est déjà installée au chemin de la Carrière pour desservir le bourg (dont les travaux sont prévus en 2023) ; aux Ouillères (travaux prévus en 2022), une autre armoire électrique devra être installée. Sur le réseau aérien, le fil passera par des poteaux (si besoin, les plus abîmés seront changés). Pour une bonne qualité de réseau, toutes les végétations doivent être élaguées. Le travail de recherche des propriétaires concernés par des parcelles va se poursuivre.

- **ONF** : Une réunion s'est déroulée avec les services de l'ONF, des élus des communes du massif forestier et les services du Département pour l'accueil du public. L'ONF veut maîtriser les accès aux forêts avec des chemins bien banalisés pour éviter de marcher dans la forêt profonde. De plus, le problème de sécurisation de l'escalier pour accéder à la grotte du

Père de Montfort a été évoqué. Un travail collaboratif se fera entre la Communauté de Communes et la paroisse.

- **Animations** : M. Bonneau présente le programme des animations pour Noël : le vendredi 18 décembre, après les représentations des enfants, la Municipalité offre un spectacle de magie. Pour moins de proximité et éviter les brassages, les spectateurs seront assis autour d'une table et le passe sanitaire sera exigé. Pour remplacer le traditionnel cocktail, un verre sera servi directement à table. Enfin, le Père-Noël ne se déplacera pas dans la salle. Les enfants auront le plaisir de faire un tour en calèche avec lui le samedi.

M. Bonneau informe les élus que les illuminations de Noël seront posées le 27 novembre. Cette année, les sapins seront remplacés par des cépées de bouleaux. Le 24 novembre, les élus sont invités à aider les membres du CCAS pour faire des nœuds qui orneront les rues.

M. Bonneau présente le programme du Téléthon : parcours animé aux flambeaux le 3 décembre suivi d'un concert dans l'église et super loto le 4 décembre après-midi.

## **7 – ASSOCIATION « LE THÉÂTRE MERVENTAIS » : DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de subvention exceptionnelle du président de l'association. Afin de pouvoir faire les représentations en 2022, il faut que l'association paie des droits d'auteur qui s'élève à 534,60€.

L'ensemble du conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association.

## **8 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Visite du site Trivalis** : Trivalis organise une visite du centre de tri de La Ferrière pour tous les élus qui le souhaitent.

- **Formation des élus** : Monsieur le Maire liste les différentes formations pour les élus disponibles en 2022 selon plusieurs thèmes : partie financière, action sociale, fonctionnement de la collectivité, urbanisme, outils de communication.

- **Restaurant** : Monsieur le Maire a rendez-vous avec un agent immobilier de La Rochelle le 23 novembre pour présenter le projet d'un potentiel acquéreur du Chill Out.

- **Château de la Citardière** : Monsieur le Maire s'est entretenu avec M. Nayl de la Fondation du Patrimoine lors de la demande de subvention pour le château. M. Nayl a évoqué le projet de restauration des remparts : la subvention de la « mission Bern » est annulée mais M. Henriot, Député de la Vendée soutient le projet et fera en sorte qu'une subvention soit accordée en 2022. Air BnB lance un programme de revalorisation du patrimoine en versant une somme à la Fondation du Patrimoine pour aider différents projets aux 5 000 premières demandes.

- **Poteaux incendies** : Monsieur le Maire fait lecture du rapport de Vendée Eau suite au contrôle des bornes incendies : beaucoup d'entre elles ont un débit inférieur à la norme (30m<sup>3</sup>/heure) comme le soumet le SDIS. Certaines canalisations ne permettent pas un débit plus important.

- **Repas de fin d'année** : Mme Pascault-Bricaud rapporte que la commission CCAS a décidé d'annuler l'animation du repas des aînés. Pour ce qui est du repas, les membres se laissent encore une semaine pour décider du maintien ou non.

Le repas de fin d'année des employés et des conseillers aura lieu le vendredi 27 novembre, à la salle des fêtes de la Mairie.

- **Bulletin municipal** : Mme Spennato fait savoir que le bulletin suit son cours.
- **Jeunes diplômés** : Une élue demande si un cadeau est envisagé aux jeunes diplômés (à partir du brevet) comme cela se fait dans d'autres communes.
- **Terrain Grande Perrure** : Une rencontre entre Bouygues et des élus aura lieu le lundi 22 novembre, sur place.

La séance est levée à 23h45

**Prochaine réunion de conseil : le vendredi 10 décembre à 20h30, en présence de M. Biré Vice-Président de la Communauté de Communes, qui évoquera un projet dans la cadre du SCoT**